



Commune de
St-Sulpice

CONSEIL COMMUNAL

Saint-Sulpice, le 25 novembre 2021

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
N° 09/2021**

Séance du Conseil communal du mercredi
24 novembre 2021 à 20h30
A l'auditoire Amphimax de l'UNIL

Présidence : Mme Carmen Fankhauser

Le Conseil communal de Saint-Sulpice

- Vu le préavis municipal N° 19/21,
- Vu le rapport de la commission de gestion et des finances et ouï les conclusions,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide par 46 voix pour et 2 abstentions

- d'accepter l'amendement proposé par la commission de gestion et des finances dont le texte est le suivant :

Modification du texte du point A comme suit : « A) D'autoriser la Municipalité à engager des dépenses imprévisibles, urgentes et exceptionnelles jusqu'à concurrence d'un montant maximum de CHF 150'000.— par cas. »

décide par 21 voix pour, 17 voix contre et 11 abstentions

- d'accepter l'amendement proposé par M. Marcelo Bidinost et dont le texte est le suivant :
Modification du texte du point B comme suit : « B) A l'exclusion de cas de contraintes, chantages ou menaces contre la commune et des cas de règlements légaux à l'interne du collège municipal. »

Et décide par 42 voix pour et 6 abstentions

- d'accepter le préavis municipal N° 19/21 tel qu'amendé.

Au nom du Conseil communal

Mme Carmen Fankhauser



Présidente



Mme Olga Aguilar



Secrétaire